



MON ARGENT FADOQ

SERVICES AUX PARTICULIERS



BANQUE
LAURENTIENNE

TABLE DES MATIÈRES

1. Mes forfaits FADOQ	4
2. La protection de mes opérations bancaires	6
3. Ma demande d'ouverture de compte	8
4. Les périodes de retenue de mes fonds	10
5. Les frais à l'unité de mes services bancaires	11
6. Mes ressources	16

Imprimé sur du Rolland Enviro Print, contenant 100 % de fibres postconsommation et fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Procédé sans chlore, Garant des forêts intactes et ECOLOGO 2771.



Garant
des forêts
intactes®

Tarification en vigueur à compter du 1^{er} mars 2021

Notre compte bancaire avec forfait FADOQ¹ a été spécialement créé pour les membres de la FADOQ¹.

LE FORFAIT FADOQ¹

Taux d'intérêt²

Taux annuel s'appliquant à l'ensemble de votre solde :

- > Taux d'intérêt : _____ %
- > Taux en vigueur le : _____

Frais de tenue de compte

- > Relevé bancaire papier : 3,00 \$⁴
- > Relevé bancaire électronique avec le service postal^{MC} : sans frais^{3,4}

Caractéristiques^{5,6}

Dix opérations sans frais par mois telles que :

- > Vos opérations par chèques personnels
- > Vos retraits aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos virements par *BLCDirect* ou aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos paiements de factures aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos virements et paiements de factures par *BLCDirect*, téléphone ou Internet
- > Vos opérations d'achat par Paiement direct *Interac*^{MD 6}
- > Vos prélèvements automatiques

Frais d'opérations excédentaires

À partir de la 11^e opération du mois :

- > Retrait : 1,00 \$
- > Prélèvement automatique : 1,00 \$
- > Chèque : 1,25 \$
- > Virement par *BLCDirect* : 1,00 \$
- > Virement à un guichet automatique : 1,00 \$
- > Paiement de facture par *BLCDirect* : 1,00 \$
- > Paiement de facture à un guichet automatique : 1,00 \$ + 1,00 \$ pour le traitement de la facture

La liste détaillée des frais est présentée à la page 11.

Vous devez compter entre 5 et 10 jours ouvrables avant que les avantages au niveau des taux d'intérêt et des avantages de votre forfait FADOQ soient indexés sur votre compte. Ainsi, la comptabilisation de vos intérêts (s'il y a lieu) ainsi que la gratuité de dix opérations par mois ne peuvent débuter que 5 à 10 jours ouvrables après la date d'ouverture de votre compte.

Toutes opérations excédentaires aux dix opérations gratuites par mois seront facturées au tarif régulier.

Notre compte bancaire avec forfait FADOQ BONIFIÉ⁷ a été spécialement créé pour les détenteurs d'une carte Visa* Privilèges Or FADOQ¹.

LE FORFAIT FADOQ BONIFIÉ⁷

Taux d'intérêt²

Taux annuel s'appliquant à l'ensemble de votre solde :

- > Taux d'intérêt : _____ %
- > Taux en vigueur le : _____

Frais de tenue de compte

- > Relevé bancaire papier : 3,00 \$⁴
- > Relevé bancaire électronique avec le service postal^{MC} : sans frais^{3,4}

Caractéristiques^{5,6}

Opérations illimitées pour :

- > Vos opérations par chèques personnels
- > Vos retraits aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos virements par *BLCDirect* ou aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos paiements de factures aux guichets automatiques de la Banque Laurentienne
- > Vos virements et paiements de factures par *BLCDirect*, téléphone ou Internet
- > Vos opérations d'achat par Paiement direct *Interac*^{MD 6}
- > Vos prélèvements automatiques

Frais d'opérations non incluses dans le forfait

La liste détaillée des frais est présentée à la page 11.

Vous devez compter entre cinq et dix jours ouvrables avant que les avantages au niveau des taux d'intérêt et des avantages de votre forfait FADOQ BONIFIÉ soient indexés sur votre compte. Ainsi, la comptabilisation de vos intérêts (s'il y a lieu) ainsi que la gratuité des opérations ne peuvent débuter que cinq à dix jours ouvrables après la date d'ouverture de votre compte.

Si vous fermez votre compte de carte de crédit, votre forfait sera annulé et remplacé automatiquement par le forfait FADOQ.

RECOMMANDATIONS POUR PROTÉGER VOS CARTES BANCAIRES

Choisissez un NIP ou un mot de passe différent pour chacune de vos cartes.

Optez pour un NIP ou un code facile à se rappeler, mais difficile à deviner. Ne jamais choisir votre date de naissance, votre numéro de téléphone ou tout autre code du genre.

Mémorisez vos NIP et vos mots de passe. Ne les écrivez nulle part et ne les donnez jamais à qui que ce soit.

Ne perdez pas de vue votre carte pendant une opération et ne la prêtez jamais à qui que ce soit.

Masquez le clavier quand vous tapez votre NIP à un guichet automatique ou sur un clavier *Interac*SM.

Vérifiez régulièrement vos relevés de compte et de cartes de crédit. En cas d'opérations inconnues, communiquez immédiatement avec le Centre Télébancaire sans frais au 1 800 252-1846.

Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une de vos cartes.

Informez-nous sans délais lorsque vous avez des raisons de penser que la sécurité de vos cartes ou de votre NIP est compromise.

Assurez-vous d'avoir un NIP à quatre chiffres si vous partez à l'étranger, puisque c'est ce qui est le plus accepté ailleurs dans le monde⁹.

MESURES À PRENDRE POUR MAINTENIR VOS OPÉRATIONS
EN LIGNE SÉCURITAIRES

N'envoyez jamais de renseignements confidentiels (numéros de compte, numéros de carte, mots de passe, etc.) par courriel. La Banque n'envoie et n'enverra jamais de courriel à ses clients pour leur demander des renseignements personnels ou confidentiels.

Pour vous connecter à *BLCDirect*, vous devriez toujours utiliser l'adresse officielle de la Banque Laurentienne, soit le www.banquelautrentienne.ca.

Évitez d'utiliser un logiciel qui enregistre les mots de passe.

Ne laissez jamais votre ordinateur sans surveillance pendant qu'une session *BLCDirect* est ouverte.

Fermez toujours une session *BLCDirect* en utilisant la boîte de fermeture en haut à droite de l'écran.

Videz toujours la mémoire cache de votre navigateur après chaque session *BLCDirect*.

Utilisez un navigateur recommandé à chiffrement de 128 bits.

Installez un logiciel antivirus et un logiciel coupe-feu efficaces et procédez à la mise à jour régulièrement.

Ne téléchargez jamais de logiciel ou n'acceptez aucun fichier ou aucune pièce jointe en accédant à un site Internet ou en vous joignant à un groupe de discussion ou de nouvelles à moins d'être absolument certain de son authenticité.

Désactivez la fonction de partage de fichiers de l'ordinateur.

Avant de faire un achat avec votre carte de crédit sur Internet, assurez-vous TOUJOURS d'être sur un site sécurisé – il doit y avoir l'icône d'un cadenas verrouillé en bas, à droite de la fenêtre du site, ainsi que les lettres « https » au début de l'adresse (elles confirment qu'il s'agit d'un site sécurisé). En double-cliquant sur le cadenas, vous devriez pouvoir constater la légitimité du certificat de sécurité émis.

3

MA DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

La première chose à faire quand on veut gérer son argent, c'est évidemment de s'ouvrir un compte dans une institution financière. Vous souhaitez ouvrir un compte ? Venez nous voir en vous assurant d'apporter avec vous les informations suivantes pour remplir votre demande⁹ :

- › vos coordonnées ;
- › votre date de naissance ;
- › votre occupation ;
- › une pièce d'identité originale, valide et non détériorée du groupe A ;
- › une autre pièce d'identité parmi celles énumérées à la partie A et B ; ou la référence d'un client en règle chez nous ou la référence d'une personne qui jouit d'une bonne réputation dans la communauté où est située la succursale avec laquelle vous faites affaire.

PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

Groupe A

- › Votre permis de conduire (canadien ou étranger)
- › Votre passeport (canadien ou étranger)
- › Votre carte de citoyenneté canadienne (délivrée avant 2012)
- › Votre carte de résident permanent
- › Votre certificat sécurisé de statut d'Indien (CSSI) délivré par le gouvernement du Canada
- › Votre carte d'assurance-maladie provinciale ou territoriale, dans la mesure où elle peut être utilisée à des fins d'identification en vertu d'une loi provinciale ou territoriale
- › Votre carte d'identité délivrée par une autorité gouvernementale provinciale ou territoriale, ou un mandataire de celle-ci qui peut servir à votre identification - la carte doit comprendre votre photographie et votre signature.

Groupe B

- › Votre carte d'identité d'employé délivrée par un employeur reconnu et comportant votre photographie
- › Une carte bancaire ou une carte de client ou de guichet automatique émise par une institution membre de Paiements Canada et portant votre signature et votre nom
- › Une carte de crédit émise par une institution membre de Paiements Canada portant votre signature et votre nom
- › Une carte de client de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) comportant votre photographie et votre signature
- › Une référence personnelle d'un client en règle auprès de la Banque ou d'une personne qui jouit d'une bonne réputation dans la communauté où est située la succursale avec laquelle vous faites affaire.

4

LES PÉRIODES DE RETENUE DE MES FONDS

La Banque procède à des retenues de fonds lors du dépôt de chèques et d'effets de commerce (l'« Effet ») dans votre compte. La levée de la retenue de fonds ne signifie pas que le chèque ou autre Effet ne puisse plus être refusé pour un autre motif après l'expiration de la période de retenue. Le montant du chèque pourrait être imputé à votre compte.

Effet tiré d'une institution financière située au Canada

› La période de retenue maximale lors d'un dépôt de chèques est de cinq jours ouvrables, quel que soit le montant déposé.

Effet tiré d'une institution financière située ailleurs qu'au Canada et effet en devise étrangère

- › Effet tiré d'une institution située aux États-Unis et effet en devise américaine : retenue maximale approximative de 20 jours ouvrables
- › Effet tiré d'une institution située ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis et effet en devise étrangère : retenue maximale approximative de 30 jours ouvrables

LA PROLONGATION DE LA RETENUE

Dans certaines circonstances, les périodes de retenue de fonds peuvent être prolongées, sans égard à l'institution financière d'où l'effet est tiré. Voici les raisons qui permettent à la Banque de retenir vos fonds plus longtemps que pour les périodes indiquées ci-dessus :

- › Votre compte est ouvert depuis moins de 90 jours.
- › L'effet présente des anomalies qui nécessitent des vérifications plus approfondies.
- › L'effet a été endossé plus d'une fois.
- › L'effet est périmé.

5

LES FRAIS À L'UNITÉ DE MES SERVICES BANCAIRES¹⁰

La Banque vous offre tout un lot de services pour vos affaires bancaires, à différents coûts. Si vous avez l'un de nos forfaits bancaires, certains de ces frais pourraient être inclus dans vos mensualités.

RENSEIGNEMENTS

Frais d'administration imputables pour chaque paiement et chaque demande et divulgation de renseignements effectués par un tiers relativement à une procédure administrative ou judiciaire, en vertu des lois applicables (p. ex. : saisie, faillite, pensions alimentaires)	10,00 \$
Impression ou réimpression d'un relevé de compte	3,25 \$ par relevé
Recherche liée à un compte › Dans les 90 jours suivant la date de l'opération › 90 jours et plus après l'opération	5,00 \$ par effet 40,00 \$ par heure (minimum de 20,00 \$, taxes en sus)
Renseignements sur le solde de votre compte › À un guichet automatique Banque Laurentienne ou THE EXCHANGE ^{MD} ou par BLC <i>Direct</i> › Par appel téléphonique à la succursale	Aucuns frais 5,00 \$
Succession › Frais d'administration pour l'analyse et le traitement du dossier bancaire (Les frais liés spécifiquement aux produits et services détenus par le défunt s'appliquent.)	350 \$

SERVICES INTERNATIONAUX

Devises étrangères acceptées : dollar américain (\$ US), euro (€), livre sterling (£) et franc suisse (CHF)

Dépôt de billets en dollars américains dans un compte canadien > Montant de 1 000 \$ CA et moins > Montant supérieur à 1 000 \$ CA	3,00 \$ Aucuns frais
Chèque libellé en devise étrangère tiré sur un compte en dollars canadiens¹¹	15,00 \$
Dépôt d'un chèque libellé en devise étrangère dans un compte en dollars canadiens¹¹ Lors du retour d'un chèque en devise étrangère (déposé dans un compte en \$ CA) pour insuffisance de fonds ou tout autre motif, le client assumera toute perte résultant de la fluctuation du taux de change applicable à la devise entre la date du dépôt du chèque au compte et sa date de retour.	
Effet en devise étrangère > Expédié en recouvrement > Expédié en recouvrement et retourné impayé > Reçu en recouvrement (Les frais de la banque émettrice, s'il y a lieu, et les frais de correspondance sont en sus.)	40,00 \$ 40,00 \$ 40,00 \$
Effet en devise étrangère déposé dans un compte en dollars canadiens et retourné impayé	20,00 \$
Encaissement ou dépôt d'un effet en devise étrangère dans un compte en dollars canadiens > Égal ou inférieur à 50 \$ CA > 50,01 \$ CA à 1 000 \$ CA > Supérieur à 1 000 \$ CA	Aucuns frais 6,00 \$ 9,00 \$
Opposition de paiement sur un effet de paiement en dollars canadiens, en dollars américains ou en euros. (Les frais de la banque émettrice, s'il y a lieu, et les frais de correspondance sont en sus.)	20,00 \$
Télévirement > Expédié au Canada > Expédié à l'étranger > Reçu	Minimum de 20,00 \$ Minimum de 30,00 \$ 15,00 \$
Traite bancaire en devise étrangère	8,50 \$

CHÈQUES

Chèque à sortir mensuellement Compte avec relevé seulement	0,35 \$ par chèque (minimum de 3,25 \$)
Chèque officiel	10,00 \$
Chèque non encodé, biffé ou ne respectant pas les normes d'encodage magnétique	5,00 \$
Chèque ou prélèvement automatique refusé pour provision insuffisante	65,00 \$ pour l'émetteur du chèque
Chèque ou prélèvement automatique accepté par la Banque lorsque le compte est sans provision suffisante (plus les intérêts sur le découvert applicable s'il y a lieu)	5,00 \$
Chèque ou virement préautorisé, payé lorsque le compte est sans provision suffisante	5,00 \$
Chèque postdaté	5,00 \$
Chèque retourné > Chèque déposé ou encaissé et retourné	Aucuns frais pour le bénéficiaire
Chèque tiré sur un compte sans privilège de chèque	6,50 \$
Opposition au paiement d'un chèque ou à un débit préautorisé > Information complète fournie par le client > Information incomplète fournie par le client	13,00 \$ 20,00 \$
Paiement par chèque	1,25 \$

DIVERS

Remplacement d'une carte client À partir du 2 ^e remplacement au cours de la même année	5,00 \$ par carte supplémentaire
Perception d'un paiement de facture d'un service public › Au guichet automatique Banque Laurentienne ou par <i>BLCDirect</i> (Au moment d'un paiement de facture au guichet automatique Banque Laurentienne ou par <i>BLCDirect</i> , les frais de retrait liés à un compte s'ajoutent aux frais de traitement de paiement de facture, s'il y a lieu.)	1,00 \$
Frais d'accès au réseau à un guichet automatique › Guichet automatique du réseau THE EXCHANGE ^{MD} › Guichet automatique Banque Laurentienne › Guichet automatique du réseau <i>Interac</i> ^{MD} › Guichet automatique du réseau PLUS* › Guichet automatique du réseau Accel [®]	Aucuns Aucuns 2,00 \$ 4,00 \$ Des frais peuvent s'appliquer.
Frais d'opération au guichet automatique › Retrait › Virement › Conversion de devises étrangères pour toute opération aux guichets du réseau PLUS* (à l'étranger) (Les opérations effectuées par l'entremise d'un guichet automatique comportent les frais liés au compte courant.)	1,00 \$ 1,00 \$ Taux de change en vigueur au moment du traitement de l'opération bancaire, majoré de 2,5 % du montant converti
Impression d'un relevé partiel au guichet (historique des 10 dernières opérations du dernier trimestre)	0,75 \$
Virements entre comptes détenus à la Banque Laurentienne › Au guichet automatique Banque Laurentienne › Par <i>BLCDirect</i> › Pour combler une insuffisance de fonds : - avec une entente - sans entente préalable - virements automatiques (À l'ouverture pour fréquence et montant fixes) › Assistance au téléphone par le Centre Télébancaire pour une demande de virements de fonds	Selon les caractéristiques du compte Aucuns frais 5,00 \$ 5,50 \$ 6,00 \$ 5,00 \$ par virement demandé

DIVERS

Frais d'expédition d'un Virement <i>Interac</i>^{MD12}	1,00 \$
Compte inactif Aucune opération effectuée depuis au moins un an › Si le client répond à l'avis d'inactivité du compte dans le délai de 90 jours › Si le client ignore l'avis d'inactivité du compte à l'intérieur du délai de 90 jours - pour la 1 ^{re} année d'inactivité - de la 2 ^e à la 4 ^e année d'inactivité - de la 5 ^e à la 8 ^e année d'inactivité - pour la 9 ^e année d'inactivité Si le solde est inférieur au montant à percevoir, les frais résiduels correspondent alors au solde résiduel et le compte sera fermé sans autre préavis.	Aucuns frais 15,00 \$ 30,00 \$ par an 40,00 \$ par an 45,00 \$ par an
Demande de transfert d'un compte vers une autre institution financière	20,00 \$
Demande spéciale liée au compte	40,00 \$ par heure (minimum de 20,00 \$, taxes en sus)
Fermeture d'un compte › Ouvert depuis 90 jours ou moins › Ouvert depuis plus de 90 jours	20,00 \$ Aucuns frais
Service de Paiement direct <i>Interac</i>^{MD}	1,25 \$ par opération
Taux d'intérêt annuel sur un découvert autorisé ou non autorisé	22 %
Le Gestionnaire	2,50 \$ par relevé

Avis de modification des frais

La Banque Laurentienne se réserve le droit de modifier ou d'introduire de nouveaux frais en faisant parvenir un avis écrit aux clients qui reçoivent un état de compte ou, dans tous les autres cas, en affichant les changements dans ses succursales et/ou à ses guichets automatiques.

La Banque Laurentienne met tout en œuvre pour assurer la satisfaction de sa clientèle. N'hésitez jamais à nous faire part de vos commentaires ou de vos plaintes. Procédures de règlement :

Étape 1 :

Adressez-vous en premier lieu à la direction de votre succursale ou au Service Télébancnaire de la Banque Laurentienne :
Tél. : 514 252-1846 ou 1 800 252-1846 (sans frais)
Courriel : www.banquelaurentienne.ca sous l'onglet « Contactez-nous »

Étape 2 :

Si la réponse obtenue ne vous satisfait pas, adressez-vous directement à l'équipe Gestion des requêtes clients de la Banque Laurentienne.

Banque Laurentienne

Requêtes clients

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600

Montréal (Québec) H3G 0E5

Tél. : 514 284-3987 ou 1 877 803-3731 (sans frais)

requetes_clients@banquelaurentienne.ca

Nous nous engageons à donner suite à votre requête dans un délai maximal de 5 jours ouvrables. Par la suite, la personne responsable de votre dossier à l'équipe Gestion des requêtes clients prendra les mesures nécessaires pour tenter de résoudre le problème dans les meilleurs délais.

Étape 3 :

Si le problème n'est pas résolu à votre satisfaction après avoir franchi cette deuxième étape, vous pouvez communiquer avec le bureau de l'ombudsman de la Banque Laurentienne, préférablement par écrit, aux coordonnées suivantes :

Banque Laurentienne

Bureau de l'ombudsman

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600

Montréal (Québec) H3G 0E5

Tél. : 514 284-7192 ou 1 800 479-1244 (sans frais)

Télééc. : 514 284-7194 ou 1 800 473-4790 (sans frais)

ombudsman@banquelaurentienne.ca

Étape 4 :

Ultimement, vous avez la possibilité de communiquer avec l'ombudsman des services bancaires et d'investissement aux coordonnées suivantes :

401, rue Bay, bureau 1505, C.P. 5

Toronto (Ontario) M5H 2Y4

Tél. : 416 287-2877 ou 1 888 451-4519 (sans frais)

Tél. (ATS) : 1 855 889-6274

Télééc. : 416 225-4722 ou 1 888 422-2865 (sans frais)

ombudsman@obsi.ca

Vous pouvez également communiquer avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada aux coordonnées suivantes :

427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Tél. : 613 996-5454 ou 1 866 461-2232 (sans frais)

Tél. (ATS) : 613 947-7771 ou 1 866 914-6097 (sans frais)

Télééc. : 613 941-1436 ou 1 866 814-2224 (sans frais)

www.fcac-acfc.gc.ca

Autres recours

Pour toute plainte concernant la protection de vos renseignements personnels, vous pouvez vous adresser au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada aux coordonnées suivantes :

30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 1H3

Tél. : 819 994-5444 ou 1 800 282-1376 (sans frais)

Tél. (ATS) : 819 994-6591

Télééc. : 819 994-5424

THE EXCHANGE^{MD} et Accel[®] sont des marques déposées de Fiserv^{MD}, Inc., autorisées à être utilisées au Canada par la société en commandite des services FICANEX^{MD}.

Interac^{MD} et Virement Interac^{MD} sont des marques déposées d'Interac inc. utilisées sous licence.

postel^{MC} est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

*Marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence.

Le contenu de ce guide est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas une invitation à acheter les produits ou services de la Banque Laurentienne ou de ses filiales (collectivement la « Banque »). L'information fournie est, à la connaissance de la Banque, exacte au moment où elle est présentée. Cependant, la Banque ne peut garantir qu'elle est exacte ou complète ou qu'elle le sera en tout temps. Chaque produit ou service est assujéti à une entente comprenant les modalités qui lui sont applicables.

1. Pour bénéficier de ce forfait exclusif, vous devez être membre actif de la FAD00. Les avantages du forfait ne peuvent être combinés à une autre offre de la Banque Laurentienne. Un forfait ne s'applique qu'à un seul compte bancaire à la fois. Si un client n'est plus membre actif de la FAD00, son forfait sera annulé et il sera facturé à la carte jusqu'à ce qu'il choisisse un nouveau forfait.
2. Pour connaître le taux d'intérêt actuellement en vigueur, appelez le 514 522-6345 ou le 1 888 823-7337, visitez le www.banquelaurentienne.ca/fadoq, ou passez en succursale. Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien et sont versés mensuellement. Certaines conditions s'appliquent et la Banque se réserve le droit de modifier, sans préavis, le taux d'intérêt.
3. Vous devez vous inscrire au service postel^{MC} pour accéder à vos relevés électroniques.
4. Vous recevrez un relevé bancaire uniquement lorsque vous effectuez plus de cinq opérations par mois. Les frais de tenue de compte applicables continuent d'être imputés à votre compte.
5. Les frais courants s'appliquent à toute opération en sus de celles comprises dans le forfait. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces services et les tarifs bancaires, veuillez consulter les pages 8 et 9.
6. Certains exploitants de guichets automatiques et certains marchands exigent des frais d'utilisation. Ces frais ne sont pas des frais de service de la Banque Laurentienne.
7. Pour bénéficier de ce forfait exclusif, vous devez être membre de la FAD00 et détenir une carte Visa Privilèges Or FAD00. Les avantages du forfait ne peuvent être combinés à une autre offre de la Banque Laurentienne. Un forfait ne s'applique qu'à un seul compte bancaire à la fois.
8. Soyez cependant avisé que ceci ne garantit pas que vous serez en mesure d'utiliser vos cartes partout puisque chaque institution financière décide du nombre de chiffres à entrer pour composer un NIP à ses guichets automatiques.
9. Avant de vous remettre votre carte client, la Banque pourrait vous demander de consentir à une validation de votre crédit. De plus, pour se conformer à la loi, elle pourrait aussi vous demander des renseignements sur les pièces d'identité que vous présentez.
10. Tous les frais mentionnés à cet endroit ne concernent en aucun cas les frais de nos cartes Visa.
11. Si un effet est libellé dans une autre monnaie que celle du compte et que l'effet doit être crédité ou débité au compte, vous convenez que la Banque Laurentienne peut convertir l'effet au taux de conversion applicable qu'elle aura établi pour l'occasion. La Banque Laurentienne n'est pas responsable des pertes liées aux conversions en monnaie étrangère, y compris celles résultant d'une modification de nos taux de conversion survenant entre la date de conversion de l'effet et la date où il est traité ou retourné.
12. Les frais de Virement Interac^{MD} de 1,00 \$ ne sont pas remboursables. Frais de retrait en sus. Si vous détenez un forfait et que vous ne dépassez pas le nombre d'opérations mensuelles qui y est inclus ou si vous détenez un solde minimal mensuel de 3 000 \$ ou plus, aucuns frais supplémentaires ne seront appliqués.

**Pour plus d'information,
communiquez avec votre conseiller.**

**Composez le 514 252-1846 ou sans frais le 1 800 252-1846.
Consultez le www.banquelaurentienne.ca.**



**BANQUE
LAURENTIENNE**